



# A vos cultures

N°7 – 29 mars 2023

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°7

Conseils service Agronomie

-

Conseils service Agronomie

### A RETENIR :

#### Colza :

Charançon de la tige du colza : Fin du risque

Méligèthes : Augmentation des populations en végétation, la protection doit être en place dans les parcelles où le stade du colza est le moins développé (absence de fleur). Pour les parcelles les plus précoces : elles sont sorties du risque.

Pucerons cendrés : Encore de nombreux signalements sur inflorescences, intervenir si nécessaire à partir de 2 colonies/m<sup>2</sup>.

Blé : Les stades progressent rapidement, quasiment toutes les parcelles de plaine sont ou ont dépassé le stade épi 1 cm. Risque piétin verse faible à moyen selon le modèle TOP dans l'Allier. Surveiller le piétin verse et l'oïdium sur les semis précoces du Nord Allier.

Orge : Présence parfois importante de Rouille naine pouvant justifier une protection fongicide il faut aller observer vos parcelles. Rhynchosporiose et helminthosporiose sont observées fréquemment : la surveillance est de rigueur et la nuisibilité est fonction de vos variétés.

Triticale : Des parcelles hors réseau signalent la présence importante de Rhynchosporiose sur F3 et F2 sur des triticales entre 1 et 2 nœuds : il faut donc aller surveiller ses parcelles et intervenir si nécessaire.

### COLZA

**STADES :** Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales BBCH 51 (D2) à boutons séparés BBCH57 (E) pour les quinze parcelles du réseau observées cette semaine.

### RAPPEL DES STADES :

**Stade D2 :** Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

**Stade E :** Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie

## CHARANCON DE LA TIGE

Fin du risque

### MELIGHETES :

Pour rappel, les cuvettes jaunes, très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent et ne constituent pas un seuil d'intervention, elles traduisent simplement une dynamique de vol des insectes.

**C'est l'observation sur plantes à partir du stade boutons accolés (D1) qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.** Toutes les parcelles ont atteint ou dépassé D1 (Boutons accolés), elles sont donc toutes au stade de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur. **Cette phase de sensibilité se termine à l'apparition des premières fleurs.** A partir du stade floraison les méligèthes ne sont plus nuisibles et participent à la pollinisation du colza.

**A partir du stade D1 (bouton accolés), réalisez des comptages sur plantes. Les comptages sont à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quels que soient leurs stades de développement).**

Cette semaine, quinze parcelles du réseau font état de la présence de méligèthes sur plante, leur nombre continue d'augmenter.

Tableau récapitulatif des comptages réalisés cette semaine :

Stade	Nb de parcelles observées	Parcelles avec présence de méligèthes			
		Nb parcelles	Moyenne/plante	Mini	Maxi
D2 (BBCH 53)	1	1	1	1	1
E (BBCH 57)	11	11	4.1	1	13
F1 (BBCH 61)	3	3	3.25	3	4

### **Seuils d'intervention réactualisés au contexte régional : (Source Terres Inovia)**

Etat de la culture	Conseil et seuil de risque
<b>Si le colza n'est pas vigoureux en sortie d'hiver</b> (petits colzas dus aux levées tardives, infestations larvaires...) et/ou si les conditions environnementales sont défavorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs de type larves d'altises, charançon du bourgeon terminal).	Surveiller les méligèthes dès l'apparition des boutons et intervenir lorsque le seuil sera atteint ou dépassé. <b>1 méligèthe par plante au stade D1</b> <b>2 à 3 méligèthes par plante au stade E</b>
<b>Si le colza est vigoureux</b> (sain, bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif).	<b>Attendre la stade E (boutons séparés) et intervenir uniquement si le seuil de 4 à 6 méligèthes par plante est dépassé.</b>

**Levier agronomique :** La fin du risque méligèthe intervenant à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5 à 10% d'une variété haute et plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

Pour les situations où les comptages de melligèthes dépassent les seuils indiqués précédemment, prévoir d'intervenir avec :

**TREBON 30 EC/ UPPERCUT 0.2 litre** (étofénprox 287.5 g/l) environ 14 € **une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats). ZNT eau de 50 m sans DVP donc possibilité de ramener cette ZNT eau à 5 m avec enregistrement des pratiques, utilisation de buses antidérive homologuées et présence d'une bande enherbée de 5 m.**

ou

**MAVRIK SMART/TALITA SMART 0.2 litre** (tau fluvalinate 240 g/l) environ 12 €. **Deux applications maximums par an**

**Attention** : Depuis le 20 novembre 2021, les applications de produits phytosanitaires à partir de l'apparition des premières fleurs font l'objet d'un nouvel arrêté et de nouvelles dispositions réglementaires. Plus d'informations [en cliquant ici](#).

**Il est aussi important de souligner que de nombreuses parcelles ont déjà fait l'objet d'une intervention milieu ou fin de semaine dernière. Dans ces situations-là, la surveillance doit rester de rigueur étant donné les conditions météo peu favorables à la floraison. Par ailleurs, les températures négatives d'hier matin, peuvent aussi avoir retardé l'apparition de fleurs, il est donc indispensable de maintenir la surveillance.**

**PUCERONS CENDRES :**



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Huit parcelles du réseau signalent la présence de colonies de pucerons cendrés en bordure de parcelle (1,3 colonies/m<sup>2</sup>) et en cœur de parcelle (0.9 colonies/m<sup>2</sup>).

**Période de risque** : De la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif de risque** : 2 colonies par m<sup>2</sup>. Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus (cachés dans les inflorescences).

**Au vu de la précocité des infestations, démarrez la surveillance rapidement, et intervenir si nécessaire, dans l'idéal avec :**

**MAVRIK JET/TALITA JET/KLARTAN JET** (Tau fluvalinate 18 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à **2 l/ha**, produits autorisés durant la période de floraison et production d'exsudats, **cette association aura l'avantage si le seuil d'intervention méligèthes est également atteint d'être polyvalente.**

A défaut intervenir avec **KARATE K** (Lambda-cyhalothrine 5 g/l + Pyrimicarbe 50 g/l) à 1 l/ha, mais qui sera insuffisant sur méligèthes si le seuil d'intervention vis-à-vis de ce ravageur est atteint. Attention, **ce produit n'est pas autorisé en période de floraison (à proscrire dès l'apparition des premières fleurs).**

## **BLE**

Douze parcelles de blé ont été observées cette semaine avec 83 % de ces parcelles qui ont atteint ou dépassé le stade épi 1 cm et 50 % sont à 1 ou 2 nœuds.

**Piétin verse :** Sur les premières notations réalisées, 5 parcelles sur les 8 ayant fait l'objet d'une observation Piétin Verse présentent des symptômes avec de 1 à 8 % de pieds touchés, ces parcelles sont toutes situées dans l'Allier.

La surveillance doit donc se poursuivre.

L'estimation du risque climatique avec le modèle TOP indique un risque moyen pour les variétés sensibles ou moyennement sensibles ayant été semées avant le 20 octobre et un risque faible dans les autres situations.

Pour les variétés avec une note GEVES  $\leq 4$ , prélever 50 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2 nœuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes. L'efficacité d'un traitement reste bien souvent assez faible (autour de 40 %).

Pour le moment aucune des parcelles du réseau n'a atteint le seuil d'intervention.

**Le choix d'une variété résistante (avec une note GEVES  $\geq 5$ ) constitue le meilleur levier. La nuisibilité du piétin verse sur ce type de variété est alors considérée comme nulle.**

**A ce jour, dans les parcelles du réseau, aucune intervention n'est justifiée.**

### **Oïdium :**

Trois parcelles dans l'Allier présentent des symptômes avec de 40 à 60 % des F3 du moment touchées et jusqu'à 10% des F1.

### **Observation et seuil de nuisibilité :**

Observer les feuilles supérieures à partir du stade « épi 1 cm » sur une vingtaine de plantes.

- Variétés sensibles : Plus de 20 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (4 feuilles sur 20).

- Autres variétés : Plus de 50 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (10 feuilles sur 20).

Une feuille est considérée comme atteinte, lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface.

**Si l'oïdium n'est présent qu'à la base des tiges, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

**Certaines parcelles avec des variétés sensibles peuvent donc faire l'objet d'une intervention.**

**Rouille jaune :**

1 seule parcelle dans l'Allier signale la présence de la rouille jaune à hauteur de 10% des 3 dernières feuilles touchées. C'est pourquoi la surveillance est à maintenir.

**Septoriose :**

Pour ce qui est de la septoriose, rappelons qu'avant le stade 2 nœuds, la nuisibilité exercée est négligeable. La présence actuellement sur les feuilles les plus anciennes ne présage pas de son développement qui sera fonction des précipitations à partir de 2 nœuds et jusqu'à la fin de la montaison.

**Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées**

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
BALZAC	2	8	7	7	7	5,5
CELEBRITY	2		6,5	7	5	4
DIAMENTO	3	6	5,5	7	5	5
KWS PERCEPTUM	2		6,5	7	6	6
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
KWS SPHERE	6	4	6,5	7	6	6
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARLETY	7		6,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
OREGRAIN	2	4	5	4	4	6,5 (DON)
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	5	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	6	6	5,5	4	7	5
RGT PACTEO	2	6	7	7	6	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
SU MOUSQUETON	3		7	7	6	5,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

**Notes maladies :** (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

- Sensible
- Assez sensible
- Moyennement sensible
- Peu sensible

**En cas de nécessité d'intervention sur blé visant l'oïdium :**

**INPUT (0.6 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 35 €

**En cas de nécessité d'intervention sur blé vis-à-vis de l'oïdium et piétin verse :**

**UNIX MAX (1 l)** (cyprodinil 300g/l) + **INPUT (0.5 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 48 €

**ORGE**

Six parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine avec des stades allant de épis 1 cm à 2 noeuds.

**Profil maladies des variétés d'orge préconisées et/ou couramment cultivées**

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
BONAVIRA	7	5	6	4	6
KWS BORRELY	7	7	5	6	6
Kws Cassia	6	5	7	7	7
LG Caiman	8	4	6	6	(5)
LG Campus	6	(7)	6	6	5
LG Casting	7	6	7	6	5
Maltesse	7	6	6	4	6
MARGAUX	6	6	6	5	5
Memento	5	7	6	7	6
Noblesse	8	(6)	6	5	(6)

**Notes maladies :** (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

- Sensible
- Assez sensible
- Moyennement sensible
- Peu sensible

**Oïdium :**

Les parcelles observées signalent la présence d'oïdium dans 2 parcelles de l'Allier avec 10 à 40 % des F3 touchées.


Rappel des seuils de risque :

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque	
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles
Oïdium	Z30 à Z49	Plus de 20 % de feuilles atteintes	Plus de 50 % de feuilles atteintes



### Rhynchosporiose :


Elle semble toujours discrète sur orge dans l'Allier, seul le Puy de Dome signale la présence de cette maladie sur une parcelle avec 10% de F4 touchées. L'observation doit donc être de rigueur.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	

### Rouille Naine :

Elle est signalée dans 3 parcelles de l'Allier du réseau sur les variétés Idilic, Maltesse et LG Casting avec 10 à 80 % des F3 atteintes et 1 parcelle avec 10% des F2. Une parcelle hors réseau de Maltesse à 1 Nœud présente 80% de F3 touchées et 10% des F2.

Rappel des seuils

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rouille naine	A partir du stade Z31 (1 nœud)	Plus de 10 % de feuilles atteintes	Plus de 50 % de feuilles atteintes	

**Certaines parcelles ont donc largement dépassé le seuil de nuisibilité et une protection fongicide est à prévoir.**

**En cas de nécessité d'intervention sur orge au stade 1-2 nœuds :**

Exemple de produits utilisables :

#### Cible rhynchosporiose/rouille naine :

**UNIX MAX / KAYAK 0.5 l** (cyprodinil 300 g/l) + **JOAO 0.25 l** (Prothioconazole 250 g/l) environ 27 €

#### Cible rhynchosporiose/oïdium/rouille naine:

**UNIX MAX / KAYAK 0.5 l** (cyprodinil 300 g/l) + **INPUT 0.35 l** (Prothioconazole 160 g/l + Spiroxamine 300 g/l) environ 30 €

#### Cible rhynchosporiose/oïdium:

**UNIX MAX / KAYAK 0.6 l** (cyprodinil 300 g/l) + **MELTOP ONE 0.3 l** (Fenpropidine 750 g/l) environ 27 €


Dans ce cas, une deuxième intervention sera réalisée entre les stades dernières feuilles étalées et barbes pointantes.

## TRITICALE

Cette culture n'a pas fait l'objet d'une analyse de risque ou d'observation cette semaine.

Néanmoins, deux parcelles hors réseau signalent la présence importante de Rhynchosporiose sur des triticales entre 1 et 2 Nœuds sur les variétés RGT OMEAC, ELICSIR.

Rappel des seuils de nuisibilité :

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	

### Profil maladies des variétés de triticales préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	<i>Oïdium</i>	<i>Rouille jaune</i>	<i>Rouille brune</i>	<i>Rhynchosporiose</i>
ELICSIR	6	6	8	7
LUMACO	8	8	7	5
RAMDAM	5	6	8	6
RGT GWENDALAC	8	5	7	6
RGT OMEAC	7	8	6	5
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	7	5	8	5
VUKA	4	9	4	8

**Pour les variétés sensibles et ayant atteint ou dépassé le seuil de nuisibilité, la protection doit se mettre en place.**

En cas de nécessité intervenir avec :

**INPUT (0.6 l)** (Prothioconazole 160 g/l + spiroxamine 300 g/l) environ 35 €



La Chambre d'agriculture de l'Allier est garantie au titre du contrat responsabilité civile N° 32075969X2133.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- Retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- Pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- Pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- Registre National des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP)  
[https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap\\_fiches\\_action](https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action)
- Et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"  
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

*La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.*

***La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Christelle JOHANNEL***

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**

